

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 23 septembre 2014

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, M. BOURGUIGNAT, Mme GINDRE, M. JORROT, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme MARTIN-GENDRE, Mme POLONCEAU, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (4) M. MILLOT (représenté par Mme TENENBAUM), Mme HERVIEU (représentée par Mme AKPINAR-ISTIQUAM), M. JASPART (représenté par Mme AVENA), Mme OBRIOT (représentée par Mme POLONCEAU).

Membres excusés : (2) Mme GAUTHIÉ, Mme TROUWBOST.

Date de convocation : 17 septembre 2014

Délibération n° : 59-2014

**Objet : Fédération Départementale des Retraités et Personnes Âgées
convention de mise à disposition de locaux**

La Fédération Départementale des Retraités et Personnes Âgées, située 3 rue Jean Renoir à Dijon, propose, dans le cadre de son programme « Prévention Santé Seniors Bourgogne », la mise en place d'ateliers équilibre à destination des personnes de 60 ans et plus.

Afin d'assurer ce module, il est proposé de mettre à disposition la salle de l'Escale d'Alembert, accessible de plain-pied et pouvant accueillir un groupe d'environ 12 participants, le jeudi du 25 septembre 2014 au 1^{er} février 2015 suivant un programme pré-établi.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- valident le projet de convention de mise à disposition de locaux présenté en séance entre le CCAS et la Fédération Départementale des Retraités et Personnes Âgées, à compter du 25 septembre 2014 ;
- autorisent le président ou son représentant légal à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale,
- autorisent le président ou son représentant légal à signer la convention définitive et tous actes à intervenir pour son exécution.


Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le:

02 OCT. 2014

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,


Françoise TENENBAUM

